



Services eau potable et assainissement Tarifs 2026 (à compter du 01/01/2026)

Tarifs de vente d'eau potable et collecte / traitement des eaux usées :

Détail (eau potable)	Montant TTC/M3	Détail (assainissement)	Montant TTC/M3
Consommation eau potable de 1 à 3000 m ³	1.2069	Consommation assainissement	2.211
Redevance sur la conso eau potable	0.4115	Performance des systèmes d'assainissement	0.0396
Performance des réseaux eau potable	0.0274		
Redevance prélèvement ressource eau potable	0.0492		
Total eau potable	1.695	Total assainissement	2.251
Total eau et assainissement au M³ : 3.946 TTC			

Frais d'ouverture contrat eau : 30 € TTC	Frais de résiliation de contrat : 0 euro
Frais d'ouverture contrat assainissement : 30 € TTC	Déplacement pour relève de compteur 0.5 h de main d'œuvre soit 30.60 € TTC

Entretien du branchement d'eau (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	34.48	30	65.08	60	89.56
20	38.52	40	73.36	65	93.69
25	44.75	50	79.13	80	128.99

Entretien du branchement d'assainissement (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	39.22	30	72.96	60	97.69
20	43.63	40	81.99	65	102.08
25	50.46	50	86.47	80	140.58

Location compteurs (Redevances annuelles) :

Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC	Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15*	11.92	30	23.84	60	121.27
20	15.89	40	30.53	65	129.84
25	19.89	50	105.70	80	161.65

Location compteurs généraux de contrôle (Redevances annuelles) :

(Au-delà du diamètre 20 voir les tarifs "Location compteurs -Redevances annuelles" ci-dessus)

Diamètre compteur en mm	Montant TTC
15 et 20	18.08

*Exemple pour un abonnement compteur "Ø 15" eau & assainissement : **85.61 €** (Frais fixes annuel) + **3.946 € / m³**

Moyens de paiement acceptés : prélèvement (mensualisation ou échéance), carte bancaire (<https://eau.aubenas.fr/>), chèque, TIP

Les tarifs peuvent être modifiés de manière unilatérale par délibération de l'assemblée délibérante.